

5 – REFERENTIELS : ARTISAN SPECIALISE EN ART, TECHNIQUES ET PATRIMOINE DE LA FONDATION DE COUBERTIN

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC 1 : RÉPONDRE A UNE CONSULTATION DE RÉALISATION D'OUVRAGES D'ART DANS LE SECTEUR DE LA CRÉATION ET DE LA CONSERVATION DU PATRIMOINE			
A.1.1 Analyse de l'ouvrage d'art, de sa technique de réalisation et son inscription dans une période, siècle ou mouvement artistique	C.1 Analyser la consultation de l'ouvrage, en s'appuyant sur l'expertise de son équipe pluridisciplinaire, afin d'identifier le besoin du commanditaire et le cadre architectural dans lequel l'ouvrage doit s'insérer	2 modalités pour l'évaluation de la totalité des compétences du bloc 1 : M4 : Rédaction d'un texte utilisé dans un contexte professionnel M1 : Mise en situation professionnelle réelle ou simulée suivie d'un entretien <i>Durée de l'évaluation du Bloc 1 :</i> 2h30 heures, dont : <i>Présentation mémoire :</i> 2 heures (présentation et échanges avec le jury d'évaluation) <i>Présentation en anglais et réunion commerciale :</i> 30 minutes + préparation pour la modalité M4 : le texte professionnel attendu est une réponse très complète (mémoire) à	Sur la base d'une réponse rédigée par le candidat en réponse à une consultation d'ouvrage d'art qui lui a été transmise avant l'évaluation, le candidat doit : <ul style="list-style-type: none"> • Présenter, analyser et commenter la consultation d'ouvrage d'art <ul style="list-style-type: none"> - Le type d'ouvrage est identifié - Les délais, cadre budgétaire et fonctionnalités souhaitées par le client sont précisés - Les besoins spécifiques en fonction du profil du client sont identifiés et justifiés (particulier, architecte, artiste, décorateur, designer, conservateur de musée...) - Le cadre architectural ou de décoration pressentie dans lequel le projet doit s'insérer est précisé ; quelques exemples de son impact sur la réalisation de l'ouvrage sont présentés ; ces exemples prennent appui sur des avis et savoir-faire de l'équipe des artisans spécialisés
	C.2 Cerner le style ou l'esprit recherché par le client, en appliquant une analyse stylistique et plastique, afin de permettre de projeter l'ouvrage dans le respect de son contexte historique ou de la création de l'artiste		Sur la base d'une réponse rédigée par le candidat à une consultation d'ouvrage d'art qui lui a été transmise avant l'évaluation, le candidat doit : <ul style="list-style-type: none"> • Présenter l'identification du style et de l'époque de l'ouvrage d'art <ul style="list-style-type: none"> - Le contexte est précisé : création ou restauration d'un ouvrage d'art - Les principaux enjeux et impacts sur la réalisation de l'ouvrage dans les deux contextes sont expliqués (respect historique, respect de la création artistique) - Le style ou l'esprit recherché par le client est cerné grâce à une analyse stylistique (description des éléments visibles) et plastique (composition et caractéristiques de l'exécution) - La démarche détermine l'inscription de l'ouvrage dans une période, siècle ou mouvement artistique
	C.3 Identifier les solutions techniques pour la réalisation de l'ouvrage, en exploitant la documentation et en prenant en compte l'expertise de son équipe, afin de respecter le contexte historique ou l'expression artistique recherchée		Sur la base d'une réponse rédigée par le candidat en réponse à une consultation d'ouvrage d'art qui lui a été transmise avant l'évaluation, le candidat doit : <ul style="list-style-type: none"> • Présenter les résultats de ses échanges avec les autres artisans pluridisciplinaires <ul style="list-style-type: none"> - Les choix traduisent une réflexion collective : les apports pluridisciplinaires des artisans de l'équipe sont précisés • Présenter et argumenter les choix techniques <ul style="list-style-type: none"> - Les choix des matériaux, de méthode et de conception sont précisés et argumentés : ils respectent le style et la période historique et sont en adéquation avec les matériaux, méthode et conception de réalisation dans la période ou le mouvement ou l'expression artistique concernée par le projet ainsi que la spécialisation technique du candidat (métallerie, menuiserie, taille de pierre, chaudronnerie d'art) - Les différentes sources documentaires sont précisées (web, manuels, ouvrages de référence (traités anciens), revues de décoration ou d'architecture, etc.)

A.1.2 Phasage et conception de l'avant-projet pour la réalisation de l'ouvrage d'art	C.4 Déterminer les étapes de la réalisation, en prenant en compte le temps de coordination technique et d'échanges avec le client ainsi que les évolutions ultérieures de l'ouvrage, pour concevoir l'avant-projet de réalisation	<i>une consultation d'ouvrage d'art transmise au candidat 2 mois avant le passage en jury d'évaluation, ce mémoire est présenté devant le jury au moment de l'évaluation</i>	Sur la base d'une réponse rédigée par le candidat en réponse à une consultation d'ouvrage d'art qui lui a été transmise avant l'évaluation, le candidat doit : <ul style="list-style-type: none"> • Présenter les étapes de la réalisation de l'ouvrage <ul style="list-style-type: none"> - Les étapes de réalisation du projet sont déterminées - Le temps « masqué » de coordination avec les artisans contributeurs, les temps d'échanges avec le client et les évolutions éventuelles de l'ouvrage sont estimés et intégrés dans le phasage - La faisabilité du projet par l'entreprise est vérifiée : elle prend en compte la disponibilité de l'équipe - L'avant-projet est conçu ; il prend en compte les évolutions ultérieures de l'ouvrage
	C.5 Effectuer une représentation spatiale de l'ouvrage, en utilisant les techniques numériques et à main levée et en l'inscrivant dans son futur contexte ou environnement, permettant au client de visualiser la représentation de l'ouvrage dans son contexte définitif		Sur la base d'une réponse rédigée par le candidat en réponse à une consultation d'ouvrage d'art qui lui a été transmise avant l'évaluation, le candidat doit : <ul style="list-style-type: none"> • Présenter une représentation spatiale de l'ouvrage projeté <ul style="list-style-type: none"> - La représentation spatiale est réalisée grâce à un logiciel de CAO et /ou une imprimante 3D - La représentation spatiale est réalisée en croquis à main levée - Les représentations projettent l'ouvrage avec exactitude (dimensions, proportions, représentations de matières), elles peuvent être utilisées comme preuve pour comparer l'ouvrage finalisé avec l'ouvrage projeté • Présenter une représentation spatiale de l'ouvrage inscrit dans son contexte <ul style="list-style-type: none"> - Le dessin à main levée, la perspective et la représentation 3D permettent au client de comprendre comment l'ouvrage s'inscrirait dans son environnement final - Les dessins projettent l'ouvrage avec exactitude dans son futur environnement (architectural, urbain, paysagiste ou décoratif) ou contexte (dimensions, proportions, représentation des détails de l'environnement) : ils peuvent grâce à leur exactitude et qualité artistique être utilisés comme facteurs de conviction dans l'argumentation commerciale
A.1.3 Formalisation de la réponse à la consultation d'un ouvrage d'art	C.6 Concevoir le projet de structure de l'ouvrage, en respectant les critères de résistance et les normes spécifiques du pays d'origine du client, pour éviter les déformations élastiques ou plastiques et les risques de rupture		Sur la base d'une réponse rédigée par le candidat en réponse à une consultation d'ouvrage d'art qui lui a été transmise avant l'évaluation, le candidat doit : <ul style="list-style-type: none"> • Présenter le projet de structure de l'ouvrage en adéquation avec la spécialisation du candidat (métallerie, menuiserie, taille de pierre, chaudronnerie d'art) <ul style="list-style-type: none"> - Le risque lié à la résistance des matériaux est estimé (fort, moyen, faible) - Les calculs de résistance permettent d'estimer l'admissibilité des déformations et le risque de rupture • Expliquer la démarche des normes, dont normes internationales <ul style="list-style-type: none"> - La démarche d'exploitation des normes est expliquée
	C.7 Elaborer une demande de devis, en précisant le besoin et les critères permettant de distinguer		Sur la base d'une réponse rédigée par le candidat en réponse à une consultation d'ouvrage d'art en adéquation avec la spécialisation du candidat (métallerie, menuiserie, taille de pierre, chaudronnerie d'art) qui lui a été transmise avant l'évaluation, le candidat doit : <ul style="list-style-type: none"> • Présenter et argumenter une demande de devis en précisant le besoin

	les offres des partenaires artisans consultés, afin de choisir celles qui répondent au mieux au besoin et aux exigences liées aux travaux dans les monuments historiques		<ul style="list-style-type: none"> - La demande de devis comprend les éléments permettant de distinguer les offres : quantité, cotes, matériaux utilisés, qualité des finitions attendue, conditions de travail et de sécurité, cadre normé et réglementé, références ... • Présenter et argumenter les offres transmises dans la consultation - L'analyse des offres est basée sur des critères permettant de départager les offres : codes de qualifications professionnelles d'entreprises, Qualibat, moyens humains, techniques, sécuritaires et financiers, révisions, cadre normé et réglementé
	C.8 Rédiger une réponse à la consultation, en déployant un argumentaire ciblé et en intégrant les éléments attendus, afin de démontrer ses compétences		<p>Sur la base d'une réponse rédigée par le candidat en réponse à une consultation d'ouvrage d'art qui lui a été transmise avant l'évaluation en adéquation avec la spécialisation du candidat (métallerie, menuiserie, taille de pierre, chaudronnerie d'art), le candidat doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présenter la réponse à la consultation écrite, plan et pièces <ul style="list-style-type: none"> - La réponse produite à la consultation est complète : tous les éléments demandés dans le projet sont intégrés (moyens techniques et humains, impacts environnementaux...) • Présenter l'argumentation ciblée <ul style="list-style-type: none"> - L'argumentaire est ciblé : il précise les conditions proposées pour un ouvrage unique sur mesure ; il précise les compétences techniques du candidat
	C.9 Effectuer le métré et le déboursé sec, en estimant la nécessité de restauration ou de préservation en l'état ainsi que le temps de travail selon la complexité de l'ouvrage, afin de déterminer le prix de l'ouvrage et établir le devis		<p>Sur la base d'une réponse rédigée par le candidat en réponse à une consultation d'ouvrage d'art en adéquation avec la spécialisation du candidat (métallerie, menuiserie, taille de pierre, chaudronnerie d'art) qui lui a été transmise avant l'évaluation, le candidat doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présenter et argumenter le métré <ul style="list-style-type: none"> - Les parties à restaurer et à préserver sont estimées - Les mesures de l'ouvrage (longueur, surface, volume, nombre, etc.) sont estimées sans erreurs et permettent de finaliser le métré - Le métré est finalisé : l'estimation permet la détermination du prix de l'ouvrage • Présenter et argumenter le déboursé sec <ul style="list-style-type: none"> - L'étude du déboursé sec est justifiée : nécessité ou non de faire un prototype, un essai de bois, un collage, nécessité d'inclure un temps de coordination avec d'autres corps de métier en cas de matériaux diversifiés, etc. • Présenter et argumenter le devis <ul style="list-style-type: none"> - Le temps de travail est estimé et justifié ; le coût des matériaux utilisés est calculé en adéquation avec les tarifs actualisés - Le devis est réalisé en appliquant un taux de marge - Le devis est présenté et justifié
A.1.4 Présentation de l'offre adaptée au client international	C.10 Rédiger une synthèse en anglais, en reprenant l'offre fidèlement, afin de la présenter		<p>Sur la base d'une réponse rédigée par le candidat en réponse à une consultation d'ouvrage d'art en adéquation avec la spécialisation du candidat (métallerie, menuiserie, taille de pierre, chaudronnerie d'art) qui lui a été transmise avant l'évaluation, le candidat doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présenter la synthèse écrite en anglais

	oralement en anglais au client international		<ul style="list-style-type: none"> - La synthèse écrite en anglais est fidèle : elle reprend les éléments essentiels de l'offre ; elle ne comporte pas d'erreurs majeures (de syntaxe, grammaire et de compréhension) - Elle prend en compte le respect de la réglementation des normes étrangères <p>Sur la base d'une réunion commerciale simulée (jeu de rôle) à animer par le candidat, le candidat doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présenter la synthèse oralement en anglais - La présentation orale en langue anglaise reprend l'offre fidèlement tout en restant synthétique
	C.11 Présenter l'offre, en mettant en avant ses connaissances de l'art décoratif, de l'architecture et sa culture technique et en détectant les freins ou objections du client, afin de les désamorcer		<p>Sur la base d'une réunion commerciale simulée (jeu de rôle) à animer par le candidat, le candidat doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présenter et argumenter l'offre en français - La présentation orale en français est complète, valorisante et fidèle au texte soumis au client : elle met en avant la spécificité et la qualité de l'offre (respect du style, de la création, des techniques et des matières en adéquation avec la spécialisation du candidat (métallerie, menuiserie, taille de pierre, chaudronnerie d'art), elle respecte et s'adapte aux contributions des autres artisans de l'équipe (joué par les évaluateurs) - La créativité, le savoir-faire technique et culturel sont déployés dans l'argumentation - Les objections du client sont détectées et sont désamorcées en développant un argumentaire pour y répondre, et en apportant un conseil ou des précisions techniques en adéquation avec la spécialisation du candidat (métallerie, menuiserie, taille de pierre, chaudronnerie d'art) - Le dialogue instauré permet grâce à un questionnement et une écoute active d'apporter des arguments de l'intérêt de l'offre présentée

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC 2 : RÉALISER UN OUVRAGE D'ART RÉPONDANT AUX FINALITÉS ATTENDUES DANS LE SECTEUR DE LA CRÉATION ET DE LA CONSERVATION DU PATRIMOINE			
A.2.1 Préparation de la réalisation de l'ouvrage d'art	C.12 Analyser la fabrication, en collectant des informations guidant la conception et le plan pour situer l'ouvrage dans son espace de destination, afin d'identifier les contraintes à traduire dans la conception	3 modalités pour l'évaluation de la totalité des compétences du bloc 2 : M3 : Présentation d'un ou plusieurs cas pratiques ou avant-projets soumis au moment de l'évaluation M2 : Réalisation d'un projet sur-mesure suivi d'un entretien M1 : Mise en situation professionnelle réelle ou simulée suivie d'un entretien Durée : <i>4 heures pour le bloc 2</i> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Entretien : 1 heure</i> • <i>Réunion de chantier : 2 heures</i> • <i>Rédaction Compte-rendu : 1 heure</i> 	Sur la base d'un cas pratique en adéquation avec la spécialisation du candidat (métallerie, menuiserie, taille de pierre, chaudronnerie d'art) soumis au moment de l'évaluation, le candidat doit : <ul style="list-style-type: none"> • Analyser un cas pratique (cahier des charges, photos, devis) permettant d'analyser la fabrication et identifier les contraintes <ul style="list-style-type: none"> - Les informations sont répertoriées (devis, cahier des charges, photos...) : elles permettent d'étudier l'édifice et son histoire, l'esprit de création de l'ouvrage ou de la pièce à restaurer - Le style et les techniques (assemblages, connaissance métier en adéquation avec la spécialisation du candidat (métallerie, menuiserie, taille de pierre, chaudronnerie d'art) et les matériaux, techniques et supports sont identifiés - Les critères de réception (validation) des supports sur lesquels fixer l'ouvrage sont expliqués - Le plan est analysé et les contraintes de la fabrication sont identifiées (ouvrage démontable ou monobloc, prise en compte d'une technique particulière, espace disponible, présence d'autres objets dans la même pièce, les cotes du chantier, etc.)
	C.13 Etablir une méthode de conception technico-économique, en sélectionnant les solutions techniques et en intégrant l'anticipation d'un aléa de conception, permettant de prendre en compte les contraintes identifiées dans la conception de l'ouvrage		Sur la base d'un cas pratique en adéquation avec la spécialisation du candidat (métallerie, menuiserie, taille de pierre, chaudronnerie d'art) soumis au moment de l'évaluation, le candidat doit : <ul style="list-style-type: none"> • Présenter une méthode de conception répondant aux contraintes technico-économiques La conception répond aux contraintes technico-économiques identifiées : <ul style="list-style-type: none"> - le choix des fournitures et des matières est justifié par son adéquation avec des caractéristiques de l'aspect final, la finition souhaitée par le client, le rendu esthétique recherché, le rapport qualité/prix, la compatibilité des matières, ainsi que les contraintes liées au développement durable • Présenter ses solutions techniques <ul style="list-style-type: none"> - Les solutions techniques sont sélectionnées en fonction du meilleur compromis économique, technique et esthétique entre respect des méthodes anciennes et techniques contemporaines (notamment numériques) - Le choix de conception est économique

	<p>C.14 Mettre au point des schémas de principe, en dimensionnant les matériaux en fonction de leur résistance, normes, réglementations et contraintes de chantier, permettant de prendre en compte l'impact de la fabrication sur l'environnement</p>	<p>Exemples de types de supports pouvant être utilisés dans le cadre de l'évaluation des compétences du bloc 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • étude de cas • photos • maquettes • réponse à appel d'offres • dessins 	<p>Sur la base d'un projet sur-mesure réalisé par le candidat en adéquation avec la spécialisation du candidat (métallerie, menuiserie, taille de pierre, chaudronnerie d'art), il doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Commenter la nature et l'état des supports <ul style="list-style-type: none"> - La nature et l'état des supports sont vérifiés • Présenter et expliquer des schémas de principe qu'il a mis au point <ul style="list-style-type: none"> - Les interfaces avec les autres corps d'état sont prises en compte - Les schémas de principes sont présentés et expliqués - Le dimensionnement des matériaux est effectué en fonction de leur résistance, normes, réglementations, contraintes de chantier - La prise en compte du respect du développement durable (matières, dimensionnement, placage, recyclage...) est présentée et justifiée
	<p>C.15 Représenter l'ouvrage complexe graphiquement, en utilisant les techniques de représentation et en apportant une normalisation graphique au dessin, ayant la finalité d'être exploitable par une tierce personne pour exécution en atelier ou pose sur un chantier</p>	<ul style="list-style-type: none"> • catalogues • matériaux • matériels • poste de travail • ouvrage finalisé • compte-rendu • DOE 	<p>Sur la base d'un projet sur-mesure réalisé par le candidat en adéquation avec la spécialisation du candidat (métallerie, menuiserie, taille de pierre, chaudronnerie d'art), il doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Commenter les dessins en plans, coupes ou élévations <ul style="list-style-type: none"> - Les techniques de représentation en volume sont déployées à l'aide d'un outil informatisé 2D et 3D ou en dessin à la main - Les dessins et plans permettent la fabrication en atelier et la pose sur le chantier : les différentes vues sont cohérentes entre elles, ils sont structurés et organisés - Le plan informatique est facilement modifiable et adaptable - Les règles de représentation sont respectées : tout est normalisé, tout est mis à l'échelle - Le plan est exploitable par une tierce personne (architecte, designer...) - Le vocabulaire technique est utilisé correctement - La présentation graphique est dimensionnée avec précision
<p>A.2.2 Organisation de la fabrication de l'ouvrage d'art sur mesure</p>	<p>C.16 Etablir une fiche de débit, en chiffrant l'ouvrage en fonction des conditions précisées dans les devis retenus des fournisseurs et des sous-traitants, afin de respecter la méthode de conception technico-économique et le plan d'exécution</p>		<p>Sur la base d'un projet sur-mesure réalisé par le candidat en adéquation avec la spécialisation du candidat (métallerie, menuiserie, taille de pierre, chaudronnerie d'art), il doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présenter et commenter une fiche de débit et chiffrage <ul style="list-style-type: none"> - Les consignes de la méthode de conception et le plan d'exécution sont respectés - Le devis retenu respecte la méthode de conception technico-économique (rapport qualité/prix, délai, distance et conditions de transport...) - La fiche de débit est établie en cohérence avec le devis retenu

	<p>C.17 Organiser la fabrication, en estimant la durée de réalisation, en planifiant les phases de travail et en répartissant le travail, afin d'anticiper le chantier et le respect des délais</p>		<p>Sur la base d'un projet sur-mesure réalisé par le candidat, il doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présenter et commenter le phasage des travaux et le planning <ul style="list-style-type: none"> - Le chantier est anticipé, l'organisation permet de réaliser le chantier dans les temps : un gabarit est réalisé ; la répartition du travail prend en compte les compétences de chacun ; les fonctionnalités des machines sont prises en compte dans l'estimation des durées de réalisation de chaque intervenant
<p>A.2.3 Réalisation de l'ouvrage d'art sur mesure et du dossier des ouvrages exécutés</p>	<p>C.18 Réaliser l'ouvrage, en établissant un traçage, en usinant ou en taillant des pièces sur machine, en façonnant les pièces à la main, en sélectionnant une technique d'assemblage adaptée et en montant l'ouvrage avec précision, afin d'assurer la totale adéquation entre description et réalisation</p>		<p>Sur la base d'un projet sur-mesure réalisé par le candidat en adéquation avec la spécialisation du candidat (métallerie, menuiserie, taille de pierre, chaudronnerie d'art), il doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présenter l'ouvrage finalisé à l'aide de photos et si possible directement en présentant l'ouvrage réalisé retraçant les étapes de réalisation et le résultat final <ul style="list-style-type: none"> - La réalisation est respectueuse des techniques, matières et méthodologies définies ; chaque étape est effectuée avec grand soin en totale adéquation entre description et réalisation, chaque détail est soigné - Le traçage est effectué en adaptant l'outil de traçage à la texture de l'ouvrage - La solution technique d'assemblage est la mieux adaptée, elle est respectueuse du style et de l'historique de l'ouvrage - L'assemblage de l'ouvrage est effectué avec soin pour le mettre en valeur ; il intègre un jeu d'assemblage - L'ouvrage est monté avec précision en prenant en compte les paramètres de réversibilité, de vieillissement, de jeu de fonctionnement - Une adresse d'exécution exemplaire est démontrée par un tour de main satisfaisant : précision dans les assemblages et les finitions, solutions apportées en réponse aux contraintes techniques - Le poste de travail est organisé dans le respect de la qualité, la sécurité et de l'environnement (QSE) : port des équipements de protection individuelle (ÉPI), respect du règlement intérieur, respect des contraintes individuelles des salariés de l'équipe (handicap, restrictions...)
	<p>C.19 Procéder aux finitions de l'ouvrage monté, en le ponçant, en traitant la surface, en fabriquant le conditionnement et en contrôlant l'ouvrage finalisé, permettant d'assurer l'adéquation totale de l'ouvrage finalisé avec le cahier des charges</p>		<p>Sur la base d'un projet sur-mesure réalisé par le candidat en adéquation avec la spécialisation du candidat (métallerie, menuiserie, taille de pierre, chaudronnerie d'art), il doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présenter et commenter les finitions de l'ouvrage réalisé ainsi que son conditionnement à l'aide de photos ou de l'ouvrage <ul style="list-style-type: none"> - Les finitions sont invisibles : le ponçage a été effectué avec une série de grains adaptée à la finition souhaitée • Expliquer le principe de vérification de conformité <ul style="list-style-type: none"> - Les traitements de surface respectent les caractéristiques des matières nobles - L'aspect final recherché est obtenu

			<ul style="list-style-type: none"> - Le conditionnement est élaboré en respectant les conditions de l'expédition et de la pose - Le contrôle est effectué et la vérification de conformité est complète
	C.20 Rédiger le dossier des ouvrages exécutés (DOE), en listant les produits utilisés et en indiquant les références des produits, afin de permettre au client d'assurer la maintenance adaptée		<p>Sur la base d'un projet sur-mesure réalisé par le candidat en adéquation avec la spécialisation du candidat (méletterie, menuiserie, taille de pierre, chaudronnerie d'art), il doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présenter et commenter un DOE (dossier des ouvrages exécutés) - Le DOE comprend la liste des produits utilisés ainsi que les références produits
A.2.4 Coordination de la fabrication, de la réalisation du chantier et de l'installation de l'ouvrage d'art	C.21 Effectuer un point d'avancement régulier avec le client, en l'aidant à clarifier son besoin et en lui apportant la visibilité sur le déroulement de la fabrication, afin de mettre en œuvre et suivre des actions correctives ou d'amélioration et négocier les délais		<p>Sur la base d'une réunion d'échange simulée avec le client réalisée par le candidat, il doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Échanger avec un client pour établir un point d'avancement de la fabrication - Le suivi et les prises en compte des remarques renforcent la satisfaction du client par rapport à l'ouvrage final : le besoin est clarifié grâce à un questionnement, une reformulation et l'écoute du client - La qualité du suivi et des explications permet d'apporter une visibilité sur le déroulement et de mettre en œuvre des actions correctives - Les arguments présentés permettent de faciliter la négociation des délais
	C.22 Coordonner les interventions entre plusieurs corps de métier, en convoquant et en participant à une réunion de chantier et en établissant un compte-rendu, permettant d'adapter les plannings d'intervention en fonction de l'avancement réel du chantier		<p>Sur la base d'une réunion de chantier réelle ou simulée (jeu de rôle), le candidat doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Participer aux discussions de la réunion de chantier - La réunion permet de faire le point sur l'avancement du chantier : le candidat donne la parole aux différents corps de métier, maître d'ouvrage ou maître d'œuvre, bureaux de contrôle, SPS..., les échanges sont cadrés, les problématiques sont identifiées et traitées, les décisions sont prises pour respecter l'avancement des travaux ou limiter les retards - L'importance de la temporalité de la convocation est expliquée • Etablir et présenter un compte-rendu de cette réunion de chantier - Le compte-rendu de chantier est formalisé, il comprend : la date, le nom des participants, un relevé de décisions, les plannings modifiés ainsi que les remarques des intervenants ainsi que la date de la réunion suivante
	C.23 Finaliser l'installation, en posant l'ouvrage sur chantier dans le respect du lieu et la présence des autres corps de métier et en effectuant le repli, afin d'effectuer la réception de l'ouvrage final avec le client		<p>Sur la base d'une réunion simulée avec le client (jeu de rôle) à animer par le candidat, le candidat doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présenter et commenter la pose de l'ouvrage sur chantier et le repli du chantier en adéquation avec la spécialisation du candidat (Métallerie, menuiserie, taille de pierre, chaudronnerie d'art) - L'ouvrage est implanté dans sa situation finale (manutention, grutage...) • Échanger avec un client présentant l'ouvrage terminé (à l'aide d'une photo ou un dessin) - Les enjeux de la prise en compte et du respect des autres corps de métier sont expliqués - L'installation est fixée ou posée

			<ul style="list-style-type: none">- Les derniers contrôles sont effectués- Le repli du chantier est effectué en rangeant le chantier et en effectuant le recyclage des matériaux dans le respect des règles QSE et du règlement intérieur de l'entreprise- La satisfaction du client est vérifiée en l'interrogeant sur l'ouvrage installé
--	--	--	--

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC 3 : GÉRER UN SECTEUR D'ENTREPRISE OU UNE ENTREPRISE ARTISANALE SPÉCIALISÉE EN OUVRAGES D'ART			
A.3.1 Création ou reprise d'une entreprise artisanale	C.24 Analyser les avantages et les inconvénients des structures juridiques, au regard de la couverture sociale, la fiscalité, l'imposition et la responsabilité engagée, afin de choisir la plus avantageuse pour son entreprise	3 modalités pour l'évaluation de la totalité des compétences du bloc 3 : M3 : Présentation d'un ou plusieurs cas pratiques ou avant-projets soumis au moment de l'évaluation M1 : Mise en situation professionnelle réelle ou simulée suivie d'un entretien M4 : Rédaction d'un texte utilisé dans un contexte professionnel <i>Durée : 8 heures</i> Exemples de types de supports pouvant être utilisés dans le cadre de l'évaluation des compétences du bloc 3 : <ul style="list-style-type: none"> • études de cas • bilans • bilans d'entretiens individuels anonymisés • parcours de tutorat • bilan de niveau et de progrès d'apprentis • suivi de dépenses • extraits d'une comptabilité • fiche de poste • plan de charge 	Sur la base d'un cas pratique soumis au moment de l'évaluation, le candidat doit : <ul style="list-style-type: none"> • analyser et présenter une structure juridique <ul style="list-style-type: none"> - Le choix de la structure juridique se base sur une analyse des avantages et des inconvénients au regard de la couverture sociale, la fiscalité, l'imposition, dettes et la responsabilité juridique engagée
	C.25 Comparer les avantages et inconvénients de chaque entreprise candidate à la reprise, en vérifiant l'environnement et les ratios, les comptes de résultats et bilans, l'état de matériel et les conditions de reprise du personnel, afin de sélectionner la mieux placée		Sur la base d'un cas pratique soumis au moment de l'évaluation, le candidat doit : <ul style="list-style-type: none"> • analyser et comparer un dossier de reprise de deux entreprises <ul style="list-style-type: none"> - La détection de l'entreprise est basée sur un tableau à deux entrées analysant des comptes de résultat et des bilans, l'état du matériel, la reprise du personnel (risques/avantages) et la prise en compte de l'environnement - Les ratios significatifs sont établis (niveau d'endettement et solvabilité) - L'état du matériel est vérifié et argumenté - Les risques et avantages liés à la reprise du personnel (paies, ancienneté, contrats de travail, couverture sociale, avantages sociaux de l'entreprise, etc.) sont estimés et argumentés - L'environnement de l'entreprise (convention collective, secteur de la création et de la conservation du patrimoine, clientèle (architecte, designers, artistes, pouvoirs publics..) est pris en compte et argumenté)
A.3.2 Planification, suivi et projection de la pérennité de la production	C.26 Etablir un plan de développement et un compte de résultat prévisionnel, en projetant la production de l'entreprise, afin d'assurer sa pérennité	Sur la base d'un cas pratique soumis au moment de l'évaluation, le candidat doit : <ul style="list-style-type: none"> • Commenter un plan de développement <ul style="list-style-type: none"> - Le plan de développement est commenté • Analyser et présenter un compte de résultat prévisionnel <ul style="list-style-type: none"> - Le compte de résultat prévisionnel est analysé et présenté : l'analyse vérifie notamment la prise en compte du plan de développement, les écarts sont précisés - Des enjeux de pérennité de l'entreprise sont expliqués 	
	C.27 Suivre les dépenses et les recettes, en surveillant la comptabilité, permettant de vérifier		Sur la base d'un cas pratique soumis au moment de l'évaluation, le candidat doit :

	les équilibres financiers de l'entreprise artisanale et de mettre en place des actions correctives	<ul style="list-style-type: none"> • plan de trésorerie • compte de résultat • photos • maquettes • réponse à appel d'offres • dessins • budgets • plan de développement • outils de suivi • tableurs • revues d'arts décoratifs, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • Commenter et compléter un suivi de dépenses et de recettes par quelques écritures <ul style="list-style-type: none"> - Le suivi des dépenses et des recettes respecte le plan de comptable et les principes de comptabilité sans oublis majeurs - Le suivi permet d'identifier les écarts entre le budget et la réalisation - Des pistes d'actions correctives sont proposées
A.3.3 Commercialisation des services proposés sur le marché du secteur de la création et de la conservation du patrimoine	C.28 Élaborer une stratégie marketing, en étudiant le marché de la création et de la conservation du patrimoine, en définissant les objectifs commerciaux et en adaptant l'offre en fonction des tendances identifiées, pour concevoir une identité commerciale en cohérence avec le marché		<p>Sur la base d'un cas pratique soumis au moment de l'évaluation, le candidat doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présenter les moyens pour obtenir des informations sur marché <ul style="list-style-type: none"> - Des moyens de recherches d'informations sur le marché sont présentés : interroger les groupements des monuments historiques et syndicats professionnels, exploiter les réseaux professionnels (architectes, décorateurs, artistes, collègues...), contacter les chambres de métiers, de commerce, consulaires, revues du patrimoine, d'art et de design, commandes publiques, effectuer des recherches internet... • Commenter un texte du secteur de la création et de la conservation du patrimoine en mettant en avant les tendances du marché <ul style="list-style-type: none"> - Les principales tendances identifiées dans le texte présenté sont mentionnées • Analyser et commenter les caractéristiques de l'entreprise présentée dans l'étude de cas et ses objectifs commerciaux <ul style="list-style-type: none"> - Les objectifs commerciaux, les évolutions de l'offre et l'image de l'entreprise sont identifiés et commentés • Proposer une stratégie marketing <ul style="list-style-type: none"> - La stratégie marketing propose des pistes pour faire évoluer l'image en cohérence avec le marché visé (création, arts décoratifs, architecture, œuvres d'art, restauration du patrimoine...)
	C.29 Analyser l'offre concurrente sur le marché, en identifiant les prestations proposées, les marchés ou clients visés et le niveau de prix, permettant de positionner son offre de services		<p>Sur la base d'un cas pratique soumis au moment de l'évaluation, le candidat doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyser et commenter plusieurs offres concurrentes sur le marché <ul style="list-style-type: none"> - L'analyse prend en compte les types de prestations proposées, la spécificité des marchés, les différents types de clients et le niveau de prix des principaux concurrents - Le positionnement permet à l'entreprise de se distinguer de l'offre concurrente
	C.30 Prospecter de nouveaux clients, en établissant un plan commercial et en rédigeant un texte de présentation de son savoir-faire sur les		<p>Sur la base d'un texte rédigé par le candidat utilisé dans un contexte professionnel pour les réseaux sociaux et transmis par le candidat au jury avant l'évaluation, le candidat doit :</p>

	réseaux sociaux, afin d'améliorer ou de maintenir son chiffre d'affaires et fidéliser ses clients		<ul style="list-style-type: none"> • Analyser et commenter un plan commercial <ul style="list-style-type: none"> - Le plan commercial est analysé : l'analyse précise l'adéquation entre moyens et cible • Commenter le projet rédigé pour les réseaux sociaux présentant l'entreprise artisanale et ses services proposés <ul style="list-style-type: none"> - Les textes et illustrations (photos et dessins) proposés en ligne présentent l'entreprise artisanale et ses services ; ils permettent à l'entreprise d'inscrire les ouvrages dans l'histoire technique et l'histoire de l'art et de présenter sa valeur ajoutée
A.3.4 Animation d'une équipe de conception et de réalisation	C.31 Animer les contributeurs intervenant sur l'ouvrage, en les responsabilisant dans l'engagement et le processus de cocréation, en les accompagnant avec un soutien technique et des retours d'information constructifs et en levant les obstacles, afin de conduire chacun à s'impliquer dans la réussite du projet		<p>Sur la base d'un échange avec l'équipe simulée (jeu de rôle), le candidat doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mobiliser les équipes et donner des retours d'information constructifs <ul style="list-style-type: none"> - La mobilisation et le sentiment d'appartenance sont favorisés par la persuasion, la mise en valeur des bienfaits de la mission, les explications sur l'ouvrage et les attentes du client permettant de donner du sens et faire adhérer les contributeurs au travail - Les contributeurs sont responsabilisés en leur laissant des marges de manœuvre dans l'exécution, la participation sollicitée de chacun s'appuie sur l'expertise des contributeurs et sur des valeurs partagées - Les contributeurs sont accompagnés dans leur travail, grâce à l'apport de conseils et de précisions techniques en les invitant à prendre part dans à un processus de cocréation - Les contributeurs sont soutenus en valorisant les efforts de travail collectifs et en apportant un retour d'information constructif et positif - L'avancée de la mission est assurée en levant les obstacles en commun avec les autres contributeurs - L'interface avec les contributeurs est assurée ; la circulation de l'information permet de mettre en place une communication efficace, gage de réactivité - Les obstacles sont levés avec anticipation : un retour d'information technique est apporté avec distribution de signes de reconnaissance ; les difficultés techniques éventuelles sont résolues
	C.32 Appliquer une gestion des temps anticipative, en élaborant des plannings, en mettant en œuvre les outils de suivi et en supervisant l'exécution des contributeurs, afin d'éviter l'urgence		<p>Sur la base d'un cas pratique soumis au moment de l'évaluation, le candidat doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyser une liste de commandes et délais de livraison

			<ul style="list-style-type: none"> - Le planning prend en compte les délais, l'ordre de réalisation et le temps d'exécution de chaque contributeur • Etablir des plannings de travail et congés - Les congés et vacances des salariés sont planifiés en fonction du plan de charge de l'entreprise, des impératifs de la production, et dans la mesure du possible des impératifs des salariés • Etablir un tableau de suivi - Le suivi est effectué à l'aide d'un tableau
	<p>C.33 Réaliser les entretiens individuels, en analysant les réalisations et en définissant des objectifs, afin de préciser des orientations pour chaque membre de l'équipe et d'entretenir la mobilisation</p>		<p>Sur la base d'un cas pratique soumis au moment de l'évaluation, le candidat doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyser et commenter un bilan anonymisé d'un entretien individuel - Les différents types d'entretiens individuels ainsi que leurs objectifs sont présentés - Les échéances des entretiens obligatoires sont précisées sans erreurs - Des réalisations des collaborateurs sont analysées et des objectifs sont présentés en précisant des orientations et exemples de mobilisations
	<p>C.34 Gérer les conflits interpersonnels en temps différé ou réel, en utilisant des techniques de communication, pour dénouer des problématiques et préserver la cohésion d'équipe</p>		<p>Sur la base d'une situation de conflits interpersonnels simulée (jeu de rôle/vidéo), le candidat doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Utiliser des techniques de communication pour dénouer un différend - Des techniques de communication (communication non violente, écoute active, neutralité...) sont employées dans le cadre de la gestion de conflits interpersonnels - Ces techniques permettent aux contributeurs de factueliser leur mécontentement et à trouver eux-mêmes une solution pour améliorer leur relation, et donc leur coopération
<p>A.3.5 Gestion des compétences d'une équipe de conception et de réalisation dans le respect des contraintes</p>	<p>C.35 Sélectionner les compétences indispensables à la réussite de la conception et de la réalisation des chantiers, en identifiant les contributeurs, afin de mettre en place des conditions favorables de travail dans le cadre d'un projet</p>		<p>Sur la base d'un cas pratique soumis au moment de l'évaluation, le candidat doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • analyser et commenter l'organigramme, les fiches de postes et CV d'une équipe fictive - Les compétences indispensables à la réussite de la conception et de la réalisation sont identifiées - Les conditions favorables de travail sont instaurées en attribuant les tâches à ceux maîtrisant au mieux les compétences attendues pour celle-ci

<p>individuelles liées à une situation de handicap</p>	<p>C.36 Conduire les entretiens professionnels, en faisant le point sur le parcours professionnel du membre de l'équipe et ses compétences et en recueillant ses souhaits d'évolution, afin de l'accompagner dans ses perspectives d'évolution professionnelle et identifier ses besoins en formation</p>		<p>Sur la base d'un cas pratique soumis au moment de l'évaluation, le candidat doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bilan/compte-rendu anonymisé d'un entretien professionnel et un plan de formation à commenter <ul style="list-style-type: none"> - Les objectifs de l'entretien professionnel sont expliqués - Les souhaits d'évolution du membre de l'équipe sont identifiés - Les besoins en compétences sont identifiés - Le plan de formation est présenté et expliqué
	<p>C.37 Former les apprenants, en leur proposant un parcours de tutorat adapté à leur niveau et éventuelles contraintes individuelles dans l'environnement de l'art et du patrimoine et en appliquant une approche psychopédagogique, afin d'assurer leur montée en compétences et le respect des personnes en situation de handicap</p>		<p>Sur la base d'un cas pratique soumis au moment de l'évaluation, le candidat doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présenter et commenter un parcours de tutorat <ul style="list-style-type: none"> - Le parcours de tutorat habituel est présenté : formation à la QSE, au règlement intérieur, au respect des salariés aux besoins spécifiques, dont adaptation aux salariés en situation de handicap, à l'utilisation du matériel et des matériaux, à la mise en œuvre ou changement des méthodes de travail et aux valeurs de l'entreprise - Les principaux points clés de l'environnement, et des enjeux de la montée en compétences par rapport aux exigences du marché spécifique de la création et de la conservation du patrimoine sont présentés, les missions sont précisées - Les actions en faveur d'une démarche inclusive sont présentées - Les actions d'intégration sont présentées (communication, rencontre avec l'équipe et autres services, ateliers, coordination avec l'organisme de formation, les compagnons...) - Le principe d'une approche psychopédagogique prenant en compte le comportement spécifique de l'apprenant est expliqué • Évaluer et commenter un bilan anonymisé de niveau initial et de progrès <ul style="list-style-type: none"> - Le niveau initial de l'apprenant est évalué en déduisant le besoin en formation - Le principe d'évaluation des progrès et des besoins des apprenants est expliqué (suivi, évaluation, contrôle du niveau acquis, identification de difficultés, propositions d'actions rectificatives...) • Présenter et commenter un bilan de fin de parcours <ul style="list-style-type: none"> - Un bilan de fin de parcours est présenté et expliqué ; il respecte les normes prévues avec les autres acteurs (organismes de formation, compagnons...)